



Ville de Châteauneuf-sur-Charente
Membres en exercice : 27
Membres présents : 15
Suffrages exprimés : 23

République Française

Délibération N° 2024-024
Conseil Municipal du 27 mars 2024

DATE DE CONVOCATION : 14 MARS 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : K. GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS -- S. BROUILLET - W. BOURGEOU - F. GUIRAO - C. RAFIN - J. MARTINEAU - P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à K. GAI - J.F. CESSAC donne pouvoir à B. LAFAYE - P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEOU - K. PERROIS donne pouvoir à S. BROUILLET - A. DUBRUN donne pouvoir à T. DEGRANDE - H. ROSARIO donne pouvoir à J. MARTINEAU - E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à M.A. CHEVALIER - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON - J.F. CESSAC - P. ORMECHE - K. PERROIS - A. DUBRUN - H. ROSARIO - E. PILLARD-CLEMENTEL - S. RAYNAUD - S. DELIMOGE - S. BUTET

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS NON EXCUSÉS : P. BERTON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. RAFIN

BUDGET ANNEXE CŒUR DE PAYS - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrice FREON, Conseiller Municipal délégué, en tant que Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

Considérant la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifié par Monsieur le Trésorier,

Considérant les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2023 du budget annexe Cœur de Pays :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Recettes de fonctionnement	Budget 2023	Réalisé 2023
002	Excédent antérieur reporté	211 285,49 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	55 000,00 €	53 331,05 €
77	Produits exceptionnels	- €	1,20 €
		266 285,49 €	53 332,25 €

	Dépenses de fonctionnement	Budget 2023	Réalisé 2023
023	Virement à la section d'investissement	177 855,49 €	- €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	- €
011	Charges à caractère général	67 622,54 €	10 968,24 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	2 186,08 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €
042	Dotations aux amortissements	755,00 €	755,00 €
68	Dotations pour risques et charges	5 052,46 €	5 052,46 €
		266 285,49 €	18 961,78 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Recettes d'investissement	Budget 2023	Réalisé 2023
001	Solde d'investissement reporté	3 405,84 €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	177 855,49 €	- €
042	Opération d'ordre entre section	755,00 €	755,00 €
		182 016,33 €	755,00 €

	Dépenses d'investissement	Budget 2023	Réalisé 2023
020	Dépenses imprévues	8 000,00 €	- €
16	Remboursements d'emprunts & cautions	2 000,00 €	- €
21	Investissement	85 000,00 €	- €
23	Investissement	87 016,33 €	15 860,29 €
		182 016,33 €	15 860,29 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **PAR 23 VOIX POUR** (Monsieur le Maire sort et ne prend pas part au vote), d'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2023 au budget annexe Cœur de Pays.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE